

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27/02/2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	16

Vote
A l'unanimité
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2019, le 27 Février à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Plateau Saint Fiacre, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 14/02/2019.

Présents : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mme PEREIRA Véronique, MM : GEFFROY Rémi, IRRIEN Joseph, LECHAUVE Jean-Jacques, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, PRIGENT André, QUEMENER Hervé, RIOU Yvon, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, ZOUAILLEC Yvon

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : GUEZENNEC Daniel à M. QUEMENER Hervé, GUILCHER Bernard à M. POULIQUEN Jean-Charles, VERMOT Jean-Paul à M. PENNEC Guy
Excusé(s) : Mme PICART Marie-Claire, MM : HUON Thierry, TIGREAT Alain

A été nommé secrétaire : M. POULIQUEN Jean-Charles

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Finistère
Le : 28/02/2019
Et
Publication ou notification du :

201901 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Président se retire au moment du vote ; l'approbation du Compte Administratif 2018 est présentée par Monsieur Jean-Charles Pouliquen, Vice-Président.
Considérant le Compte Administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du Compte de Gestion du Receveur,
Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2018,
Considérant que Monsieur Guy Pennec, Ordonnateur, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, a normalement administré, pendant le cours de l'année 2018 les finances du Syndicat Mixte du Trégor en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du budget 2018, il est proposé de fixer comme suit les résultats des différentes sections budg

	Résultats de Clôture de L'exercice Précédent	Opérations de l'exercice			Résultat de clôture de l'exercice				Restes à réaliser	
		Mandats émis	Titres émis	Résultat	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Part affectée à L'investissement	Déficit	Excédent	Dépenses investissement	Recettes investissement
Fonctionnement	510 909.55	1 220 658.79	1 138 122.56	- 82 536.23				428 373.32		
Investissement	43 845.54	181 405.21	156 655.23	- 24 749.98				19 095.56	77 602.20	77.011.78
Totaux	554 755.09	1 402 064.00	1 294 777.79	- 107 286.71				447 468.88	77 602.20	77.011.78

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Approuve** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **Déclare** toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
 Morlaix,
 Le Président,
 Guy Pennec.

Syndicat Mixte pour la gestion des cours
 d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix
 Place O. Krebel - 29600 MORLAIX
 Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

